



Demande d'inscription au collège Sainte-Marie

Rentrée 2023-2024

Chers Parents,

Vous souhaitez inscrire votre enfant pour la prochaine rentrée scolaire au collège Sainte-Marie, et nous vous remercions de votre confiance. Vous trouverez dans ce document une présentation sommaire de ce que peut proposer notre établissement à votre enfant, ainsi que les tarifs de la contribution familiale, du service de restauration scolaire, ou encore le montant de l'inscription à l'association des parents d'élèves.

Notre établissement est ouvert à tous, dans la limite des places disponibles, et à la condition d'en accepter sans réserve son projet éducatif.

Les années « collège » constituent une période clé dans la vie de votre enfant. Il y apprend à développer son esprit critique, des savoirs pour comprendre le Monde, des savoir-faire pour poursuivre sa scolarité, et un savoir-être pour réussir sa vie. Il se prépare dès lors à construire son avenir, pour devenir un homme ou une femme engagée(e) à faire le bien dans le Monde de demain.

Avec vous, nous souhaitons qu'il puisse vivre avec enthousiasme et sérénité cette période importante de sa vie au collège.

L'ensemble scolaire Sainte-Marie est un établissement associé par contrat à l'Etat et relevant de la tutelle catholique des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul. L'enseignement dispensé est conforme aux programmes et aux règles de l'Education nationale, dans le cadre plus global de notre **projet éducatif** qui peut se résumer ainsi :

1- L'ouverture à tous et le souci de chacun :

Nous nous engageons à mettre la personne au cœur de la démarche pédagogique : Accompagner tous nos élèves, en portant une attention particulière à chacun.

2- L'appartenance à une communauté :

Nous veillons à la **participation** de tous, enseignants, personnels, élèves, parents, à la définition et à la mise en œuvre de notre projet éducatif. Notre établissement est un espace privilégié pour construire et faire vivre une communauté éducative référée à des valeurs partagées, insérée dans une société multiculturelle, et participant à la vie de son territoire.

3- Une Ecole porteuse de sens :

L'enseignement catholique veut prendre en compte la dimension spirituelle inhérente à toute culture, et à développer la capacité de chacun à entrer en relation avec Dieu. Nous cherchons à créer du lien entre les savoirs, à permettre à chacun de vivre et d'agir en cohérence avec nos valeurs de référence : le respect de la vie, la recherche de la vérité, le partage et le souci de l'autre, l'appel à se dépasser et à grandir.

Acquérir des connaissances permet aussi de s'interroger sur le sens de la vie. Les croyants sont invités à faire dialoguer foi et raison.

Que peut-on espérer trouver au collège Sainte Marie ?

↳ 4 classes par niveau (de la 6^{ème} à la 3^{ème})

↳ **Accueil des élèves** permettant la « journée continue » aux familles qui le souhaitent : 8 h à 17h30

Les cours peuvent être dispensés de 8h15 à 12h10 et de 13h35 à 17h30 (sauf le mercredi après-midi)

Organisation d'études surveillées pour compléter l'emploi du temps, et d'études dirigées dans certains niveaux.

↳ **Lien permanent avec les familles :**

- Réunion de parents dans les premières semaines de classe.
- Présence de l'Association de Parents d'Elèves APEL, dans toutes les instances de l'établissement.
- Un parent relais par classe
- Communication via le site internet « ECOLE DIRECTE » : cours, devoirs à effectuer, informations générales et communication facilitée avec les enseignants
- Rendez-vous à la demande avec les professeurs
- 2 responsables pour chaque niveau (un référent vie scolaire et un professeur-coordonateur pédagogique)

↳ **Une formation humaine et spirituelle (pour tous) :** histoire des religions, dialogues et débats.

↳ **Une proposition de formation chrétienne**, des célébrations festives ouvertes à Noël et à Pâques et des temps de prière pour les élèves volontaires.

↳ **Des projets** qui donnent sens aux apprentissages

- **6^{ème}** ⇒ Une Initiation aux langues et cultures allemandes et espagnoles **pour choisir sa LV2 en 5^{ème}**.
- **5^{ème}** ⇒ Une classe à option **Histoire des Arts**, avec 3 heures de culture artistique par semaine et des sorties ou rencontres régulières avec des acteurs du Monde des Arts pour les élèves qui le souhaitent.
 - ⇒ Passage de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière niveau 1 (**ASSR1**)
- **3^{ème}** ⇒ **Un dispositif optionnel « Prépa Métiers »** pour la découverte des 3 secteurs d'activités : Industriel, Services à la personne, Tertiaire
 - ⇒ Passage de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière niveau 2 (**ASSR2**)
 - ⇒ Possibilité de **Formation PSC1** « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 »
- Possibilité de participer à la **Chorale de l'établissement**
- **Accompagnement des élèves dans le processus d'orientation** par les professeurs principaux, la documentaliste, et des activités spécifiques (Stages d'une semaine en entreprise en 3^{ème}, forums des métiers, ...)
- Des **projets divers** qui peuvent évoluer d'une année à l'autre (Club journal, club yoga, atelier d'expression orale Comédie musicale, échange et travaux partagés avec des correspondants allemands, visite aux personnes âgées de la maison de retraite voisine, rencontres avec des acteurs du Monde Associatif, projets interdisciplinaires, sorties et voyages ...)

↳ **De l'aide aux devoirs ou du soutien**

- Une **Aide aux devoirs**, proposée sous la forme d'études dirigées dans le cadre du dispositif « **Devoirs Faits** »
- **Des heures de soutien en mathématique et en français** proposées aux élèves les plus fragiles dans ces matières dans plusieurs niveaux.

↳ **Des activités sportives :**

- Les cours d'EPS sont dispensés dans le gymnase, la salle de sport de l'établissement et dans les équipements sportifs municipaux (Stade, Piscine, Gymnase).

Par ailleurs, les professeurs d'EPS accueillent les volontaires pour des activités proposées tous les jours par **l'Association Sportive** du collège en dehors des cours (mercredis après-midi de 13h30 à 15h30, pause méridienne ou fin de journée).

Procédure d'inscription au Collège Sainte-Marie

Se connecter sur le site : stemariestains.org pour remplir le dossier de **préinscription**

Le secrétariat réceptionne la demande en ligne de préinscription

- 1- Contrôle des documents dans un délai de 10 jours maximum.
- 2- La demande d'inscription passe en statut : « **CANDIDATURE** »
- 3- Le secrétariat contacte alors la famille pour :

OU

Fixer un **RDV** avec la chef d'établissement et je la rencontre avec mon enfant.
24 heures après le RDV, je reçois un mail pour m'informer de la décision :

Annoncer que la candidature de mon enfant n'est pas retenue, ou bien passe en statut : « **LISTE D'ATTENTE** ».

OU

Si la candidature est retenue, celle-ci passe en statut « **ACCEPTÉ** ».

Se connecter ensuite impérativement à « **ECOLE DIRECTE** » avec les codes qui seront envoyés dans un délai de **8 jours maximum** après réception du mail pour finaliser le dossier.

Si la candidature n'est pas retenue immédiatement, elle passe en statut **LISTE D'ATTENTE**.

Vous serez informé plus tard dans l'année si le dossier passe en statut « **ACCEPTÉ** » ou s'il n'est finalement **pas retenu**.

OU

Si le dossier est finalisé correctement dans les 8 jours alors : l'inscription est **CONFIRMÉE**.*

*Sous réserve de déposer avant le 26 juin 2023 les derniers bulletins et en particulier celui indiquant le passage en classe supérieure.

Si le dossier n'est pas finalisé correctement dans les 8 jours : il repasse en **LISTE D'ATTENTE**.

Tarifs 2023-2024

Les professeurs sont salariés par l'Etat et l'enseignement est gratuit.

La Ville de Stains, le Département de Seine St Denis, la Région Ile de France et l'Etat contribuent partiellement à financer le fonctionnement de l'établissement.

La contribution familiale est destinée aux frais d'investissement (*construction, équipements*), à l'éducation spirituelle et religieuse, et aux frais de fonctionnement restant à la charge de l'établissement (*Personnels administratifs, éducatifs et de service, chauffage, eau, électricité...*)

Le contrat de scolarisation comprend un volet financier défini avec la famille au cours de l'entretien d'inscription avec le chef d'établissement.

PARTICIPATION DES FAMILLES	1 ^{ER} ENFANT	2EME ENFANT	3 ^{EME} ENFANT	4 ^{EME} ENFANT	5 ^{EME} ENFANT
Contribution des familles 240 € à l'inscription + 8 mensualités d'octobre à mai	1 141 €	Les familles peuvent bénéficier d'une réduction lorsque plusieurs enfants sont inscrits dans les établissements du groupe Ste Marie et St Vincent de Paul			
		- 15 %	- 25 %	- 40 %	Gratuité
Autres frais : (fichiers d'activités, accès aux équipements sportifs, location de livres, frais postaux)	50 € (les réductions familiales ne s'appliquent pas sur ces frais.)				
Restauration COLLEGE (par semaine)	1 JOUR	2 JOURS	3 JOURS	4 JOURS	
Forfaits annuels demi-pension	238 €	476 €	714 €	952 €	
Repas occasionnel	8.20€ (sur présentation de la carte au SELF créditée sur ECOLE DIRECTE)				

Les collégiens de Ste MARIE sont éligibles aux bourses nationales

A JOINDRE IMPERATIVEMENT A LA CANDIDATURE EN LIGNE

- Pièces à fournir	✓ Un chèque de 30 euros* couvrant les frais de dossier à l'ordre de « OGEC SMSVP » ✓ 1 photo d'identité de l'enfant ✓ La photocopie des bulletins ou du livret scolaire <u>de l'année en cours</u> ✓ La photocopie des bulletins ou du livret scolaire <u>de l'année précédente</u> ✓ Copie de la carte nationale d'identité ou du titre de séjour ou du passeport de l'élève ✓ Copie de la carte nationale d'identité ou du titre de séjour ou du passeport des parents ✓ Copie du livret de famille faisant apparaître <u>tous les enfants</u>, où : acte de naissance de l'enfant ✓ <u>En cas de séparation des parents</u> : copie du document officiel attestant du droit de garde de l'enfant et de l'attribution de l'autorité parentale Tous les bulletins scolaires devront être transmis avant juillet 2023 (uniquement pour les nouveaux élèves). *Sauf pour Les élèves déjà scolarisés dans un établissement du Groupe Sainte-Marie-Saint-Vincent de Paul
---------------------------	--